

COMPLEMENT REGLEMENT COVID 19

1000D du Massif de Mervent 14 février 2021

Afin d'assurer la sécurité des bénévoles, des concurrents et des spectateurs lors de l'édition 2021 de la 1000D du Massif de Mervent, du 14 février, les organisateurs mettent en place des mesures ci-après. Celles-ci seront d'application strictes, les concurrents qui ne les respecteront pas ne prendront pas le départ ou seront disqualifiés. Venir participer à cette compétition entraîne automatiquement l'acceptation de la CHARTE COUREUR.

Ces mesures concernent la phase d'accueil et de remise des dossards, le samedi après-midi et le dimanche matin et la course du dimanche ainsi que le site de départ/arrivée et les zones de ravitaillements.

1° Accès au site

Le site de la course sera délimité et sécurisé par la mise en place de barrières et ganivelles. Seuls les coureurs, les bénévoles, les organisateurs et les équipes médicales y auront accès, par une entrée dédiée.

Le port du masque et la désinfection des mains par gel hydro-alcoolique sera obligatoire pour entrer sur le site.

Chaque coureur devra s'équiper de son propre masque.

Les entrées se feront par un couloir de circulation contrôlé par des bénévoles.

Un affichage visuel rappellera les mesures en vigueur et les bonnes pratiques. Des messages sonores seront diffusés sur le site tout au long de la manifestation.

Des bénévoles feront respecter ces pratiques sur tout le site de la course.

2° Accueil - Remise des dossards

Aucun engagement ne sera pris le jour de la course.

Les documents manquants ou incomplets devront être envoyés au plus tard le 11 février 2021. Aucun document complémentaire ne sera accepté le jour de la course, afin de ne pas entraîner d'échange et de contact supplémentaire.

En cas de dossier incomplet (à vérifier sur le site d'inscription) <https://www.njuko.net/1000D-pissotte-21/registrations-list>) le coureur ne pourra pas prendre le départ.

La présentation de la pièce d'identité se fera sans contact. Seuls les coureurs pourront retirer leur dossard (aucun accompagnateur ne sera autorisé à entrer dans l'aire de remise des dossards).

La récupération des dossards se fera en extérieur, par un couloir à sens unique. Les concurrents devront porter le masque et se désinfecter les mains pour y avoir accès. Des bénévoles contrôleront l'accès et le respect des consignes.

En s'inscrivant, le coureur s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place par les organisateurs et à respecter la charte du coureur figurant à la fin du présent règlement.

3° Départ

L'accès à la zone de départ se fera par un sas contrôlé par des bénévoles. Le masque y sera obligatoire ainsi que la désinfection des mains.

Le masque sera conservé de la zone de départ jusqu'à 250 mètres après l'arche de départ. Il sera ensuite être retiré et conservé sur soi jusqu'à l'arrivée. En particulier il devra être utilisé sur les zones de ravitaillement (voir paragraphe suivant)

Un briefing avant le départ rappellera les consignes sanitaires et l'organisation spécifique de la course.

4° Ravitaillements

Des bénévoles contrôleront l'accès, par les coureurs, aux zones de ravitaillements. Seuls les concurrents pourront y avoir accès, par la mise en place d'un couloir d'accès. Le public sera tenu à l'écart.

Les zones de ravitaillements seront agrandies pour éviter les attroupements. En cas d'afflux dans la zone d'accès au ravitaillement, si la distanciation ne peut pas être respectée, le coureur devra remettre son masque en attendant de pouvoir se ravitailler.

Chaque coureur devra obligatoirement s'équiper de son propre gobelet. Aucun contenant ne lui sera fourni par l'organisation.

Le ravitaillements à mi-parcours proposera uniquement un ravitaillement sous forme liquide (eau, boissons gazeuses). Seuls les bénévoles seront autorisés à manipuler les bidons alimentaires et les bouteilles d'eau afin de servir les coureurs. Pour le complément en solide, chaque coureur devra être autonome sur le parcours. Le ravitaillement d'arrivée proposera, à tous les coureurs, en plus du liquide, des barres de céréales individuelles préemballées.

5° Zone d'arrivée

La zone sera interdite au public et aux accompagnateurs.

Elle sera élargie pour permettre un plus grand espacement des concurrents.

Le port du masque sera exigé dès le franchissement de la ligne d'arrivée. Il pourra être retiré le temps du ravitaillement en respectant la distanciation physique.

Il sera mis en place un parcours, imposant au coureur ayant terminé sa course, de poursuivre son chemin pour accéder au ravitaillement dont la distribution sera assurée par des bénévoles.

Le coureur sera ensuite invité à quitter la zone d'arrivée.

Des zones de récupération dédiées aux coureurs éprouvés seront mises en place, avec les équipes médicales.

Il n'y aura pas d'affichage de résultats sur le site. La consultation des résultats sera possible en ligne en direct avec le lien www.nikrome.com/fichiers/PDF/pissotte21.pdf .

La remise des récompenses sera faite par des bénévoles porteurs de gants et de masque, au fur et à mesure des arrivées des 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque course.

Il n'y aura pas de douche, ni de vestiaire. Chaque coureur devra prendre ses dispositions.

L'accès aux toilettes se fera, sous contrôle des bénévoles, par un sens unique de circulation. Les sanitaires seront désinfectés toutes les 30 minutes.

Il n'y aura pas de soins de récupération.

6° Sécurité

Un référent coordinateur Covid 19, sera présent sur le site pendant toute la durée de la manifestation.

Une cellule de veille Covid 19 sera maintenue pendant 14 jours post-course via l'adresse mail

contact@courstoujours85.fr

Le nettoyage et la désinfection du site après la manifestation sera assurée par des bénévoles équipés de masque et de gants.

Les masques seront collectés dans des poubelles dédiées.

NOTA

Toutes ces mesures seront adaptées, modifiées (allégées ou renforcées) en fonction des décisions préfectorales ou ministérielles à venir.